



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Décembre 1989

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



## Meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An

Le conseil municipal vous transmet ses meilleurs vœux à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Qu'il nous soit permis de croire que 1990 sera pour chacun et chacune d'entre nous l'année où l'on relèvera des défis qui n'ont l'air impossible que parce qu'il n'ont pas encore été surmontés.

Rappelons que l'année 1989 nous a donné bien des exemples, sur la scène internationale notamment de ces défis surmontés à force d'acharnement et de conviction.

À l'aube de cette nouvelle année, que chacun puise en ses ressources intérieures et mette de l'avant des projets nouveaux audacieux ou rende vie à des projets anciens délaissés.

Dans notre société qui compte parmi les plus choyées du monde, il faut que l'année 1990 soit pour tous et toutes l'occasion de sortir de son isolement doré et d'aller vers un nouvel engagement envers sa communauté.

Pour nous, gens de Sainte-Pétronille, cette communauté, c'est d'abord notre village et notre Île. Il faut poursuivre notre travail de mise en valeur de notre milieu. Et il faut agir pour que notre île continue à se distinguer par sa qualité de vie.

Que le temps des fêtes vous permette les réjouissances les plus intenses. Et que l'année 1990 soit une année d'amour et de passion renouvelés dans tous vos projets.

*Bernard Dagenais*  
Maire

## Chorale et instrumentistes à l'église de Sainte-Pétronille

Pour la période des fêtes, l'église de Sainte-Pétronille sera le lieu de célébrations mélodieuses grâce à la complicité de Lucie Vézina qui dirige, encore cette année et pour notre plus grand plaisir, une chorale de plus d'une vingtaine de chanteurs et chanteuses. Nous pourrions profiter de la présence d'Estel Bilodeau, violoniste et d'Alain Perron, hautboïste. Les messes de Noël auront lieu le 24 décembre au soir à 21h00 et à minuit. La semaine suivante, le même groupe se produira à nouveau à l'occasion de la messe du Jour de l'An.

*Richard Boivin*



## Affaires municipales:

### Budget pour l'année 1990

Le budget pour l'année 1990 a été adopté lors de la dernière séance du conseil Municipal. Il s'élève à 343,895\$. Globalement, le taux de la taxe foncière a été fixé à 88¢ le 100\$ d'évaluation et la taxe de vidange à 57\$ par logement.. Cela représente une légère augmentation de 4¢ du 100\$ d'évaluation et 2\$ supplémentaire pour la cueillette de ordures ménagères.

#### REVENUS

Revenus de sources locales	238,355
Compensation tenant lieu de taxes	17,042
Services rendus	2,940
Autres revenus de sources locales	80,058
Transfert conditionnels	<u>5,500</u>
	343,895\$

#### DÉPENSES

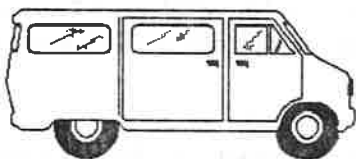
Administration générale	61,250
Sécurité publique	21,400
Transport	115,700
Urbanisme et Zonage	4,000
Loisirs et culture	12,700
Édifices	13,385
Machineries	1,950
Immobilisations	73,700
Autres	<u>39,810</u>
	343,895\$



- En raison de la période des fêtes, le bureau de la municipalité sera fermé entre Noël et le Jour de l'an.
- La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu mercredi, le 3 janvier à 20 heures.
- Le ramassage des ordures ménagères normalement prévu le mardi, 26 décembre, sera déplacé le vendredi, 29 décembre; celui du mardi, 2 janvier sera remis au vendredi, 5 janvier.

*Gaston Lebel*

### Transport adapté à l'île d'Orléans



La municipalité a appuyé une demande de l'Association du transport adapté de l'île d'Orléans. L'Association existe depuis 1986. Grâce à elle, les handicapés qui travaillent à Québec, qui nécessitent les soins médicaux ou qui désirent participer à des activités sociales peuvent bénéficier de ses services. Elle transporte ainsi deux fois par jour plus d'une vingtaine de personnes à travers les villages de l'île, l'Ange-Gardien, Château-Richer, Beaupré et Saint-Anne de Beaupré. Le Ministère des transports assument 75% des coûts, les municipalités, 20% et les usagers 5%.

#### Comptoir de partage

Le comptoir de partage sera fermé les 28, 29 et 30 décembre pour le temps des fêtes et réouvrira le 4 janvier. Tous les membres du comptoir vous souhaite Joyeux Noël et Bonne année.

*Dolorès Langlois*

#### ABIO

L'Association des bénévoles de l'île d'Orléans et le comité de financement de l'Église de Sainte-Pétronille vous remercie pour votre générosité et vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

### A.F.E.A.S.

La prochaine réunion de l'A.F.E.A.S. aura lieu mercredi, le 17 janvier 1990 à 20h00, à la bibliothèque Oscar Ferland, au 515 route. des Prêtres à Saint-Pierre. Pour l'occasion, le Dr. René Auclair, sociologue, prononcera une causerie sur un sujet aussi pertinent qu'actuel, «Retraite et pré-retraite». ou Comment se préparer à vivre sa retraite avec son partenaire.

Entrée libre pour les membres, \$4.00 pour les non-membres.

C'est une invitation. En attendant, l'A.F.E.A.S. vous souhaite Joyeuse Fêtes.

*Yvette Hamann*

## Horaire des messes à Saint-Pierre et Sainte-Pétronille

L'abbé Bernard Lapointe a quitté, en juillet dernier, après un mandat de douze ans, les cures de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre. L'abbé Onésime Isabelle l'a remplacé, comme curé, dès le début d'août 1989.

À l'été, l'abbé Roger Boisvert et le Père Charles Morin-Fournier cessaient d'agir comme vicaires dominicaux pour répondre aux exigences de nouveaux mandats pastoraux. Pendant quelques années, leur disponibilité atténuait un problème existant depuis longtemps et facilitait le respect de l'horaire des messes établi jusqu'à présent.

En raison de la pénurie de prêtres, il ne semble plus possible de trouver actuellement un vicaire dominical qui puisse, de façon continue, apporter son concours à la liturgie de fin de semaine. Il y a maintenant lieu de procéder à la révision d'une situation qui n'est guère plus tenable pour un prêtre, seul, en charge de deux paroisses. La recherche d'une solution s'est alors orientée vers la modification de l'horaire des messes dominicales en vigueur.

Lors d'une rencontre des conseils de fabrique, des conseils de pastorale et des comités de liturgie pour les deux paroisses de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre, la question à l'étude était la suivante: quelle est la meilleure façon, avec un seul prêtre, de répondre aux besoins des pratiquants de deux communautés.

Compte tenu des éléments analysés plus haut, compte tenu de la difficulté pour un seul pasteur d'assurer une présence significative aux trois messes du dimanche célébrées à 8h30, 10h00 et 11h00, compte tenu que l'assistance aux messes dominicales varie autour de 15 à 20% de la population, compte tenu du désir des personnes impliquées en pastorale d'offrir des rassemblements dominicaux de meilleure qualité, nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'était plus possible de maintenir cinq messes les fins de semaine.

Le nouvel horaire des messes dominicales, qui entrera en vigueur le 6 janvier 1990, offre aux chrétiens de nos deux communautés un choix de quatre messes ainsi réparties:

samedi	Saint-Pierre	messe à 16h30
	Sainte-Pétronille	messe à 19h15
dimanche	Saint-Pierre	messe à 9h30
	Sainte-Pétronille	messe à 11h00

Pour tenir compte d'un désir déjà exprimé, un projet d'ouvrir l'église plus tôt avant l'heure des messes est présentement à l'étude. Certes, les habitués à l'horaire antérieur regretteront le passé qui les accommodait bien. Le nouvel horaire suppose des concessions de la part de plusieurs personnes. Peut-être ne faut-il pas voir ce réaménagement en terme de gain ou de perte, mais plutôt comme une occasion nouvelle de se laisser interpeller par notre foi en Dieu et en son Fils Jésus qui nous invite à le célébrer dans l'unité de l'Esprit avec nos frères en l'Église.

*Le curé, les marguilliers, le conseil de pastorale, les comités de liturgie de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre*

## C.L.S.C. Orléans au service du milieu

Le service d'organisation communautaire en C.L.S.C. a comme principale mission de répondre aux besoins des groupes du milieu préoccupés par l'amélioration des conditions de vie et/ou par le développement social.

Les besoins des groupes (clubs sociaux, organismes bénévoles, etc.) peuvent prendre différentes formes: besoin d'information sur le mode de fonctionnement d'un organisme au point de vue légal, le fonctionnement interne, la gestion de l'organisation des activités, le recrutement, la promotion, etc. Un groupe connaissant des problèmes de fonctionnement peut, en s'adressant au C.L.S.C., obtenir une personne ressource afin qu'ensemble ils explorent les solutions à envisager.

À titre d'exemple au C.L.S.C. Orléans, le service d'organisation communautaire s'est impliqué dans le transport adapté des personnes handicapées, le système de protection Argus et dans de nombreux organismes bénévoles du territoire.

En plus de travailler en étroite collaboration avec les autres intervenants(es) du C.L.S.C. dans l'élaboration et la mise en place de programmes et services reliés le plus possible aux besoins exprimés par la population, l'organisation communautaire peut informer les individus et principalement les groupes sur les services et ressources communautaires disponibles sur le territoire, de même que sur les particularités du milieu telles que les conditions démographiques et socio-économiques de la population, la scolarité, le taux de chômage, le nombre de personnes âgées par municipalité.

Plusieurs autres activités caractérisent le service d'organisation communautaire. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec monsieur Marc-André Roussel, organisateur communautaire à votre C.L.S.C., aux numéros de téléphone suivant: Côte-de-Beaupré (418) 827-5241 et île d'Orléans, (418) 828-2241.

## Les oiseaux sédentaire du Québec

En hiver, quoi de mieux que de regarder les oiseaux qui restent toute l'année. Mais parfois, il est difficile de les approcher. Le meilleur truc c'est... de les nourrir! En plus de pouvoir les admirer, vous les aiderez à passer cette dure saison.

La façon la plus simple de nourrir les oiseaux, c'est de jeter leur nourriture sur le sol. Mais cette technique pose trois problèmes:

- la neige et le vent font vite disparaître la nourriture;
- les écureuils risquent de se servir avant les oiseaux;
- les oiseaux au sol sont plus vulnérables face aux chats.



Une mangeoire, quand elle est bien faite, résout tout ces problèmes. On peut soit acheter ses mangeoires, soit les fabriquer soi-même. Si vous n'êtes pas bricoleur, vous pourrez vous procurer une mangeoire dans un magasin d'animaux.

Antoine Boivin

## Sports d'hiver:

### Patinoire:

La patinoire municipale est ouverte depuis le 9 décembre. Comme à l'accoutumé, les patineurs disposent d'une salle pour mettre et enlever leurs patins. Cette salle sera fermée certaines périodes durant les fêtes, soit dimanche, le 24 décembre à partir de 16h00, ainsi que le 25 et 26 décembre. Elle sera également fermée le dimanche, 31 décembre à partir de 16h00, ainsi que le 1<sup>er</sup> et 2 janvier de la nouvelle année.

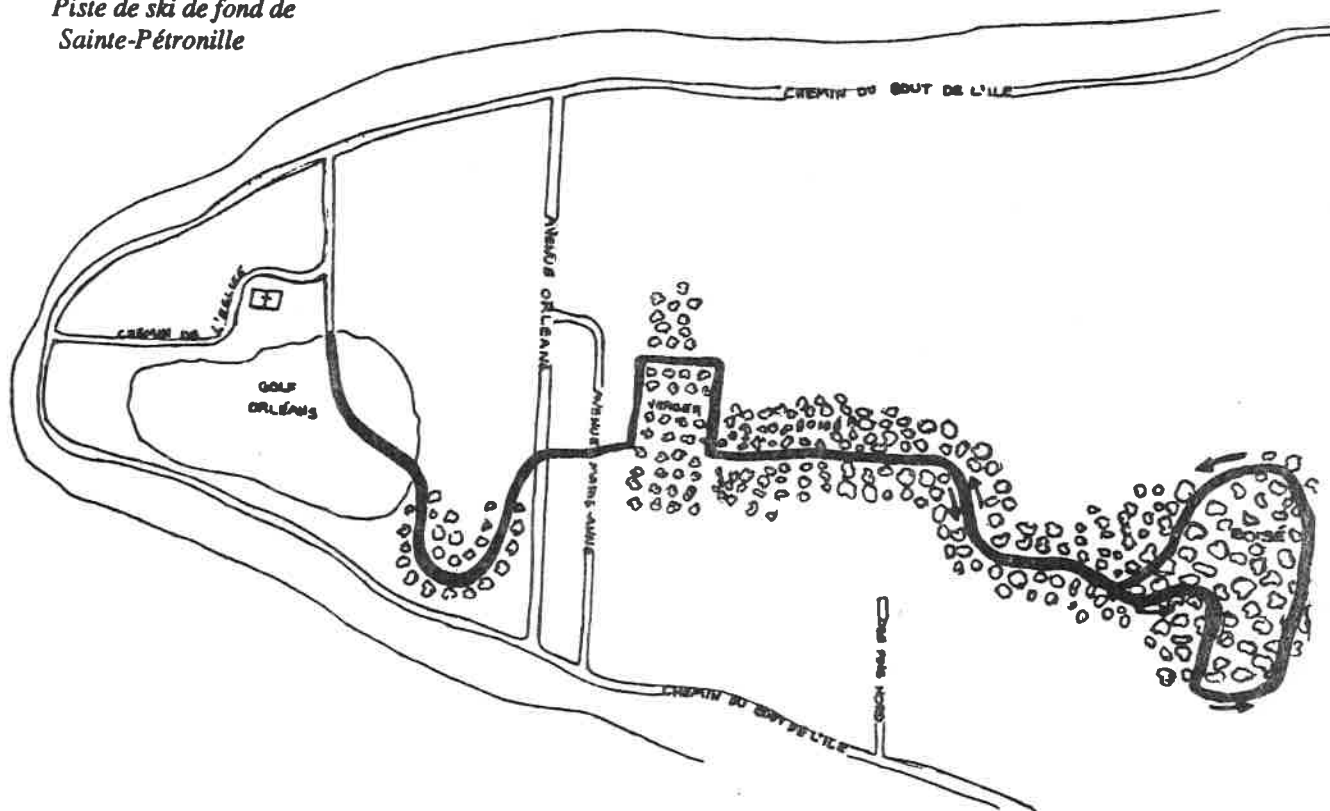
*Irénée Patoine*

### Piste de ski de fond:

Cette années, les amateurs de ski de fond pourront profiter de la piste de Sainte-Pétronille durant le temps des fêtes. La piste a été nettoyé et elle est déjà ouverte depuis quelques jours. De gros efforts sont faits chaque année pour refaire cette piste et pour l'entretenir. Nous invitons les propriétaires de chiens à faire courir leur bête en dehors des pistes et les amateurs de motoneiges ou de véhicules tout terrain à pratiquer leur activité ailleurs!

*Guy Royer*

### Piste de ski de fond de Sainte-Pétronille



### **Honneur au Club de Taekwon-do**

Fin de semaine enlevante pour les adeptes du Club de Taekwon-do de l'île d'Orléans. Ce samedi, 9 novembre, avait lieu une compétition à l'école la Seigneurie de Beauport. Dix membres du Club ont participé et trois nous ont fait honneur en remportant une médaille. Nos médaillés sont:

Denis Lavoie, médaille d'or, catégorie adulte, ceinture jaune  
Michael Gosselin, médaille d'argent, combat mini-pee-wee, ceinture jaune  
Julien Boivin, médaille de bronze, catégorie pee-wee, ceinture verte 1

Bravo à tous nos participants et à nos médaillés.



En soirée, l'Association régionale de Taekwon-do honorait 3 personnes lors d'un Gala Méritas, soit:

Christian Pouliot, catégorie compétiteur en nomination  
Christian Lévesque, catégorie bénévole en nomination  
Marguerite Chamberland, catégorie bénévole en nomination

Félicitations à tous

Notez: Les inscriptions pour la nouvelle session de Taekwon-do auront lieu les 8 et 9 janvier 1990 entre 18h30 et 20h30 à la salle principale de l'école de Saint-Laurent.

*Le Club de Taekwon-do de l'île d'Orléans*  
M. Chamberland, 828-2574  
S. Guimont, 627-4504